

ÇA BOUGE dans les classes

PORTER SECOURS : ÇA S'APPREND !

Le collège Les Champs-Philippe, à La Garenne-Colombes, a mis en place des ateliers sur la sécurité et le secourisme, financés par le Conseil général, dans le cadre de sa candidature au « bouclier orange ».



Nolan, 14 ans, transpire et a du mal à respirer. Il est au bord de l'évanouissement. Que faire ? Ses camarades, eux, le savent. Depuis novembre dernier, ils suivent un atelier « citoyenneté » dans lequel ils multiplient les mises en situation pour connaître les gestes de premiers secours. Tous avouent apprécier cette formation car ils savent désormais « *quoi faire en cas de problème* ». Léa, 13 ans, explique même qu'elle se sent « *plus responsable et capable d'intervenir pour venir en aide à quelqu'un* ». Devenus experts en gestes de premiers secours, les collégiens franchissent aujourd'hui une nouvelle étape : ils se familiarisent avec le comportement à adopter en cas d'accident lié à un risque majeur, comme une fuite de gaz toxique. « *Les élèves doivent savoir comment réagir car ils peuvent avoir un rôle à jouer dans certaines situations*, explique Salima Zeggaï, infirmière et formatrice lors des ateliers. *Au collège, par exemple, ils deviennent des référents dans leur classe dans le cadre du PPMS [Plan particulier de mise en sûreté] et peuvent aider leurs camarades.* » Grâce à ces ateliers, le collège est en bonne voie pour obtenir le « bouclier orange » mais, surtout, il permet à ses élèves de se responsabiliser.



© Patricia Lecomte

Le « bouclier orange », qu'est-ce que c'est ?

Le « bouclier orange » existe depuis mai 2011. C'est un label attribué aux établissements scolaires pour les féliciter de leur bonne préparation face à des menaces naturelles ou technologiques. Pour cela, il faut remplir plusieurs critères, que le chef d'établissement jugera lors d'une auto-évaluation obligatoire pour l'obtention du label.



© Patricia Lecomte